



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22121390

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

03 OCT. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0865 344 027**

Nom

(en entier) : **TIMAB BELGIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Jonction, 4 à 6030 Marchienne-au-Pont**

Objet de l'acte : Mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 30 mai 2022

A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateurs de la société de Monsieur Maurits Bieters, pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale de 2028 approuvant les comptes clos au 31 décembre 2027.

Suite au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Maurits Bieters, les administrateurs décident de le renommer en tant qu'administrateur délégué. A toutes fins utiles, le conseil d'administration confirme que ce mandat d'administrateur délégué s'accompagne des pouvoirs de délégué à la gestion journalière et de représentation conformément aux articles 16 et 17 des statuts.

lasenzaniro vincenzo

Directeur administratif et financier.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).